

Guide abrégé pour le respect des exigences spatiales et hygiéniques sur les chantiers de construction pendant la pandémie de coronavirus

Les exigences minimales pour équiper les chantiers de construction de toilettes, de salles de repos et de vestiaires sont définies dans l'ordonnance sur les lieux de travail et le règlement connexe applicable aux lieux de travail (ASR A4.1). Celles-ci sont également applicables pendant la pandémie de coronavirus. Viennent s'y ajouter les exigences accrues liées à la pandémie en matière de nettoyage approprié. Les TRBA 500 (Règles techniques relatives aux agents biologiques) sont en conséquence applicables tant qu'il existe un risque d'infection causé par la pandémie de coronavirus. Le guide abrégé qui suit a pour objet de vous aider à déterminer et à mettre en œuvre les exigences pour votre chantier de construction.

Informations sur votre chantier de construction

Nombre d'employés s'y trouvant simultanément :

Hommes:





Femmes:

Début:


Fin:







(Durée:

)





Installations sanitaires	Nombre maximal d'employés utilisant généralement les installations sanitaires 	Lavabos 	Douches 	Toilettes/ Urinoirs 	Sélection
Utilisation commune (f + h) autorisée, si pas plus de 6 employés de chaque sexe sur le chantier et si l'utilisation est temporairement séparée.	≤ 5	1	0	1*	
	6 - 10	2	0	1*	
	11 - 20	3	1	2	
	21 - 30	5	1	3	
	31 - 40	7	2	4	
	41 - 50	9	2	5	
	51 - 75	12	3	6	
	76 - 100	14	4	7	
	Par tranche de 30 personnes supplémentaires	+3	+1	+1	
* 1 urinoir pour les employés de sexe masculin est de plus recommandé					



 Exigences de base en matière de toilettes	Sélection
<p>Les toilettes doivent se trouver à proximité du lieu de travail, à savoir:</p> <ul style="list-style-type: none">• une distance de 100 m ne doit pas être dépassée, ou• une distance ne dépasse pas 5 minutes (en fonction des conditions du chantier)	
Papier hygiénique disponible	
Possibilités de rangement disponibles pour les équipements de protection individuelle à l'extérieur des toilettes	

 Utilisation d'une cabine sanitaire autonome Une cabine sanitaire autonome mobile est suffisante si les critères suivants sont remplis:	Sélection
 ≤ 10 employés simultanément et pendant moins de 2 semaines consécutives sur le chantier	
 Nettoyage quotidien de la cabine sanitaire en cas d'utilisation quotidienne	
 Toilette chauffée pendant la période du 15.10. au 30.04.	
 Lavabo à proximité immédiate des toilettes <ul style="list-style-type: none">• eau courante alimentée par une conduite/un réservoir• système d'évacuation d'eau fermé (dans la canalisation/le réservoir)	
 Nettoyage des mains selon les exigences en matière d'hygiène avec du savon liquide et serviettes jetables	



 Nettoyage des installations sanitaires selon TRBA 500	Intervalle requis	Produit de nettoyage/désinfectant le cas échéant:	Nettoyage effectué par:
 Lavabos (méthode lingettes humides, le cas échéant essuyage désinfectant)	Quotidiennement ou selon les besoins Détermination: _____		
 Toilettes (méthode lingettes humides, le cas échéant essuyage désinfectant)	Quotidiennement ou selon les besoins Détermination: _____		
 Surfaces (méthode lingettes humides, le cas échéant essuyage désinfectant)	Quotidiennement ou selon les besoins Détermination: _____		



Salles de pause

Une salle de pause est-elle nécessaire?

Il convient de prévoir une salle de pause ou une zone de pause pour les employés sur les chantiers, dans la mesure où les conditions selon l'ASR A4.2, point 4.1, al. 3*) sont généralement données.

*) Indépendamment du nombre d'employés, il convient de mettre à disposition une salle de pause ou une zone de pause, lorsque cela est requis pour des raisons de sécurité ou de santé. (ASR A4.2, point 4.1, al.3)

Exigences applicables aux salles de pause	Remplies
Salles ou zones dans roulottes de chantier, conteneurs ou bâtiments existantes. Détermination: _____	
Superficie $\geq 6 \text{ m}^2$	
Surface de base $\geq 1 \text{ m}^2$ pour chaque employé présent simultanément, y compris chaise et table	
Hauteur sous plafond $\geq 2,30 \text{ m}$	
Intensité lumineuse $\geq 200 \text{ lx}$	
Température ambiante pendant les temps de pause $\geq +21^\circ \text{ C}$	
Espace pouvant être aéré	
Stock facilement nettoyable	
Poubelles avec couvercle	

Nettoyage selon TRBA 500	Intervalle requis	Produit de nettoyage/désinfectant, le cas échéant:	Nettoyage effectué par:
Surfaces: Sols, surfaces de travail (p. ex. tables), autres surfaces de contact (p. ex. poignées) (méthode lingettes humides, le cas échéant essuyage désinfectant)	Quotidiennement ou selon les besoins Détermination: _____		



Vestiaires


Un vestiaire est-il nécessaire?

Sur un chantier de construction, un vestiaire est requis dans la mesure où une salle de pause n'offre aucune possibilité pour changer de vêtements et il n'existe aucun rangement séparé pour les vêtements de travail et les vêtements personnels dans des armoires appropriées. (ASR A4.1, point 8.5)

Exigences applicable aux vestiaires	Remplies
0,5 m ² par personne	
2 armoires par personne de 30 x 50 x 180 cm chacune	
1 chaise pour 4 personnes	

Nettoyage selon TRBA 500	Intervalle requis	Produit de nettoyage/désinfectant, le cas échéant:	Nettoyage effectué par:
Surfaces: Sols, surfaces de travail (p. ex. tables), autres surfaces de contact (p. ex. poignées) (méthode lingettes humides, le cas échéant essuyage désinfectant)	Quotidiennement ou selon les besoins Détermination: <hr/>		



 Mesures relatives à l'hygiène personnelle	Comment?	Quand?
1. Nettoyage des mains	Verser du savon liquide du distributeur sur les mains humides et frotter pendant env. 20-30 secondes, rincer soigneusement et essuyer rigoureusement avec des serviettes jetables.	<ul style="list-style-type: none">• Lorsqu'elles sont sales• Avant et après avoir utilisé les toilettes• Avant la pause, respectivement avant de toucher des denrées alimentaires• Selon les besoins
2. Protection de la peau et soins de la peau	Faire pénétrer dans la peau en frottant après en avoir prélevé du flacon, respectivement du tube.	<ul style="list-style-type: none">• Avant des travaux salissants ou en milieu humide• Après le nettoyage des mains• Plusieurs fois par jour
3. Désinfection hygiénique des mains	Prélever du désinfectant en quantité suffisante (env. 3-5 ml) dans le distributeur et faire pénétrer dans les mains sèches en frottant pendant env. 30 secondes. Ne pas utiliser d'eau.	Après un contact avec du matériel ou des surfaces susceptibles d'être infectés ou contaminés par des bactéries (p. ex. excréments corporelles ou sang; sièges de toilette souillés ou similaires).

Nettoyage correct des mains: www.bgbau.de/service/angebote/medien-center-suche/medium/plakat-infektionen-vorbeugen-richtiges-haendewaschen-schuetzt/

Date:

Société/Cachet

Signature